Les Bamboulas de Bruxelles, 2e, 3e, 4e, 7e, 8e, 10e, 11e, 16e, 21e, 23e, 24e.
Joyeux Pêcheurs de Roubaix, 4e, 5e, 12e, 15e, 20e.
Ouvriers Pêcheurs de Mons, 12e, 14e.
Ath, 19e.
Vrais Pêcheurs de Roubaix, 9e.
Petits pêcheurs de Lille, 15e.
Mangin, pêcheur isolé, 17e.
Poissons d'Or de Roubaix, 25e.
1er prix d'éloignement. Société étrangère : Bamboulas de Bruxelles.
2e prix d'éloignement. — Société française : Fraternelle de Cambrai.
Prix de bannières et de tenue. *Ex æquo.* — Denain et Arras.
Prix de drapeaux. — Brochetons Moulinois.
1er prix de nombre. — Bamboulas de Bruxelles.
2e prix de nombre. — Petits goujons Lillois.

LES RÉGATES

Beaucoup de monde sur le quai ; on ne voit partout que messieurs affairés inquiets de leurs paris et dames accortes qui se promènent gaîment.

Voici par ordre d'arrivée les noms des barques et des sociétés auxquelles appartiennent les rameurs :

Course N° 1. — Embarcations de plaisance et Canoës ; parcours : 1.500 mètres et deux virages.

1er Mathilde du Sport nautique lillois ; 2me l'Epinette du sport nautique lillois ; 3me Quand-même : du Rowing-Club lillois ; 4me l'Automne du Sport nautique lillois ; 5me Bise de l'Aviron de Roubaix.

Course N° 2. — Juniores ; parcours : 1.500 mètres, 2 virages.

1er, Choux-Rouge, du Royal Sport Nautique de Bruxelles ; 2e, Gold Fish, du Sport Nautique de Gand ; 3e, Bourrasque, du Sport d'Amiens ; 4e, Violette, de l'Union Nautique de Calais.

Le Viaduc, de la Société d'encouragement de Paris, n'a pas couru.

A la seconde manche : 1er, Anisette, de l'Aviron de Roubaix ; 2e, Colombine, de l'Emulation de Boulogne ; 3e, Boute en Train, de Pontoise ; 4e, Y a pas d'avanse, du Rocing-Club de Roubaix.

Troisième Course. Débutants 3.000 m. et 4 virages. — 1er, Mignonnette, de l'Aviron de Roubaix ; 2e, Vadrouille, du Racing-Club de Roubaix.

Quatrième Course. Juniores. 1500 m. et 2 virages. — 1er, Gaulois, du Sport d'Amiens ; 2e, Scandinave, de l'Union nautique de Bruxelles.

Cinquième Course. Seniores, 1500 m. et 2 virages. — 1er, Amicitia, de l'Aviron de Roubaix ; 2e, Mouette, du Sport nautique de Gand ; 3e, Pourquoi pas ?, du Sport nautique de Gand ; 4e, Half Half, de l'Emulation de Boulogne ; 5e, Pollopait, du Rowing-Club de Lille.

Sixième Course Juniores. 3.000 mètres et 4 virages. — 1er, Moulin-Rouge du Royal Sport de Bruxelles ; 2e Pinsonnette, du Sport d'Amiens ; 3e Le Viaduc, de l'Encouragement de Paris ; 4e Que Vadis ? du Sporting dunkerquois.

A la seconde manche : 1er Liseron, du Sport nautique de Gand ; 2e L'Equipe reco, de l'Aviron de Roubaix.

Boute en Train, de Pontoise, et Violette, de Calais, qui se sont abordées dès le début, n'ont pas couru.

Septième course ; seniores : 1.500 mètres et deux virages. — 1er Georges, de l'Emulation, de Boulogne ; 2e Boer, du Rowing-Club, de Paris ; 3e Suzette, du Sport d'Amiens.

Huitième course ; seniores : 3.000 mètres et quatre virages. — 1er Toutou, du Sport d'Amiens ; 2e Le Viaduc, de Paris ; 3e Moulin-rouge, de Bruxelles.

LA PROCESSION CÉNÉRALE ANNUELLE de réparation A SAINT-MAURICE

Hier, a eu lieu, en l'église Saint-Maurice, une cérémonie qui s'accomplit chaque année avec une ferveur toujours croissante : la procession générale de réparation.

La vaste église était absolument comble. Un nombre considérable d'hommes occupaient la grande nef et les deux nefs contiguës qui leur avaient été réservées. Tous ont pris part à la procession, porteurs de cierges allumés. Une foule compacte se tenait dans les nefs extrêmes.

A la fin des Vêpres, Mgr Lanne est monté en chaire et a prononcé une allocution pour indiquer le but de la cérémonie, qui consiste dans la réparation des outrages faits au Dieu de l'Eucharistie.

Vers cinq heures, la procession se mit en marche. Elle comprenait un si grand nombre d'hommes qu'il fallut faire deux fois le tour de la vaste enceinte pour lui permettre de se dérouler.

On y voyait, représentées par des délégations, avec leurs bannières, les confréries du Saint-Sacrement, les Cercles catholiques, les patronages, les écoles ; avec son drapeau, orné de l'image du Sacré-Cœur, la Jeune Garde catholique de Lille ; les Chevaliers de la Croix, avec leur drapeau orné du Crucifix, le Denier des Ecoles catholiques, le Séminaire académique ; les membres du Conseil de fabrique de l'église St-Maurice ; Mgr Baunard, recteur de l'Université catholique et un très grand nombre de professeurs et d'étudiants des cinq facultés ; des délégations des sociétés d'anciens élèves des frères, avec leurs drapeaux.

Un très grand nombre d'hommes, parmi lesquels beaucoup de personnes de la haute société lilloise mêlées aux gens les plus humbles, suivait avec recueillement le Saint-Sacrement qui était porté, sous un dais, par M. le Supérieur du Séminaire académique.

La procession avait un caractère d'imposante grandeur. Elle eût été plus grandiose encore si les chants avaient été exécutés en chœur par tous les assistants, comme cela s'est fait dans la même église en une solennité récente.

Après la procession a eu lieu l'impressionnante cérémonie de l'Amende honorable si propre à réchauffer le zèle des fidèles.

Un enfant empoisonné. — Hier, dans l'après-midi, le jeune Cuisinier, 3 ans, demeurant rue Notre-Dame, 13, a absorbé le contenu d'un flacon d'essence de térébenthine qu'il prenait pour un liquide quelconque.

Quelques instants après, il ressentait de violentes douleurs. Il fut conduit immédiatement à la pharmacie Massart où un énergique contre poison lui a été administré.

L'état de ce petit imprudent est satisfaisant.

Disparition inquiétante. — Depuis samedi soir, à 8 h., le jeune Moïse Lefebvre, 5 ans, rue Saint-Omer, cour Delain, n'a pas reparu chez ses parents. On craint qu'il ne soit tombé dans le canal du pont Vauban.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre 4e page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

UN INFANTICIDE A THUMESNIL

Dimanche matin, en a retiré d'un puits, à Thumesnil, près de la barrière de Fâches, le cadavre d'un enfant de 7 à 9 mois. Le corps paraît avoir séjourné 4 à 5 jours dans l'eau.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 24, Grande-Rue

Ephémérides Roubaisiennes

17 Juin 1856. — Le premier numéro du *Journal de Roubaix* paraît avec la date du 18 juin.

Son fondateur fut le libraire-imprimeur Jean Reboux, originaire de Lille. Sa famille y occupait depuis longtemps un rang honorable dans l'imprimerie et un de ses ascendants se distingua particulièrement au siège de Lille en 1792. Arrivé à Roubaix en 1846, Jean Reboux s'établit à proximité de la place, au bord de la rue Saint-Georges, et reprit ensuite, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 7, la succession du libraire Burlinchon qui possédait une belle clientèle commerciale. Ayant transporté ses magasins au N° 20 de la rue Neuve, c'est là que vint au monde le *Journal de Roubaix*, feuille modeste, imprimée très clair, paraissant deux fois la semaine, le mercredi et le samedi, et coûtant 25 fr. d'abonnement par an, y compris le timbre de trois centimes dont chaque journal était taxé par l'Etat en ce temps-là. Cette « gazette », comme on disait alors, ne tirait à quelques centaines d'exemplaires, et son premier numéro débuta naturellement par la présentation du nouveau-né, timidement faite à la population roubaisienne par son fondateur-directeur et rédacteur en chef, Jean Reboux, d'ailleurs, savait tenir la plume et ne manquait pas de talent. Comme morceau de résistance la gazette nouvelle offrait à ses lecteurs une communication historique locale de « Leuridan-Testelin » (M. Th. Leuridan) en deux colonnes remplies par une étude approfondie de la « Charrue à Armelin » et le compte-rendu du Comice agricole. Si les *lourdes à ....* pardon, si les chiffres valeurs ne furent pas satisfaits, c'est qu'ils étaient bien difficiles.

Longtemps, le propriétaire du journal se contenta prudemment, en fait de politique, d'enregistrer les actes officiels intéressant la région, et il se garda bien de prendre parti pour les Guelfes ou les Gibelins dans les discussions communales. Cependant peu à peu la clientèle augmenta et s'attacha à la lecture du *Journal de Roubaix*, qui devint l'écho du Conseil municipal et le champ-clos choisi pour y vider par la plume les discussions locales sans compromettre la neutralité du directeur tout en intéressant les abonnés.

Presque certain de l'avenir, Jean Reboux transporta alors ses presses, 56, Grande Rue ; il prend bientôt un rang très honorable parmi les journalistes du Nord, ne craint plus de montrer sa façon très libérale de penser et, à l'occasion se permet de morigéner le gouvernement. Le pouvoir autoritaire de l'Empire, dont l'épiderme était parfois trop sensible, finit par se fâcher et plusieurs fois le Directeur du journal fut l'objet de poursuites devant le Tribunal correctionnel ; témoin, sa triple condamnation du 29 novembre 1867 à deux amendes de 1.000 francs, une autre de 25 francs et aux frais, et celle du 24 avril 1868 qui se termina par 1.000 fr. à payer « pour avoir excité à la haine et au mépris du gouvernement. » (Oh ! bien peu) tandis que le jeune *Progrès du Nord* s'en tire avec seulement. En 1869, le 16 juin, il subit une nouvelle condamnation à 500 fr. d'amende.

La feuille avait multiplié ses éditions, agrandi son format, attiré un grand nombre de lecteurs, bref devint-elle quotidienne le 1er décembre 1867 ; elle paraissait tous les soirs. Les bureaux et le matériel avaient été transportés rue Nain, n° 1. C'est là que M. Alfred Reboux, ses études terminées, vint aider son père et faire ses premières armes dans ce *Journal de Roubaix* dont il fit son élément et le but de sa vie. Il en prit la direction en 1872.

Jean Ghislain

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

Le pavoisement

Après avoir pavoisé, vendredi, pour répondre à l'appel lancé par la *Croix*, les Roubaisiens ont de nouveau pavoisé, très nombreux, dimanche, en l'honneur de la fête du Sacré-Cœur.

Cette belle manifestation pacifique a été digne du Roubaix qui, dimanche dernier, bataillait pour Dieu et pour la liberté.

Quelques contraventions ont été de nouveau dressées à quelques habitants qui ont encore arboré le drapeau national avec l'emblème du Sacré-Cœur.

Paroisse du Sacré-Cœur

La retraite pour les jeunes filles et les exercices du Triduum préparatoire à la solennité de l'Adoration, ont commencé dimanche, au salut de 6 h. devant une nombreuse assistance.

Les lundi 17, mardi 18, mercredi 19 juin, il aura sermon à 5 h. du matin, conférence à 11 h. et sermon au Salut, à 8 h. 1/4 du soir.

Jeudi 20 juin, communion générale à la messe de 5 h. pour les ouvriers et à la messe de 7 h. pour les fidèles de la paroisse. Le soir, à 8 h., Salut de clôture de la retraite et sermon de persévérance.

Paroisse Saint-Antoine de Padoue

Les pèlerinages régionaux pendant le mois de Juin

Voici dans quel ordre vont se continuer cette semaine prochaine les pèlerinages régionaux à l'église Saint-Antoine de Padoue :

17 juin, lundi, à 8 h. du matin, Pèlerinage de la paroisse Notre-Dame de Tourcoing, Bourbaques, Linselles, Neuville-en-Ferrain, Roncq. Messe basse célébrée par M. le Doyen, avec chant par la chorale des jeunes filles.

18 juin, mardi à 9 h. du matin, Pèlerinage de l'externat de la Sainte-Union de Notre-Dame de Roubaix ; messe basse avec chant par la chorale des élèves.

Union Sociale et Patriotique

Le banquet Guillain-Thierry

Il n'y a pas de belle fête sans lendemain, dit un dicton populaire.

La réunion, pleine d'entrain, de l'Hippodrome, de samedi soir, a eu un lendemain dans un banquet monstre de plus de 700 couverts qui a été servi dans la salle de la « Brasserie Universelle », rue de la Gare.

C'est M. Eugène Motte, député de Roubaix qui préside. A sa droite se trouvent MM. Ribot, ancien président du conseil, député du Pas-de-Calais ; Edouard Roussel, conseiller général ; Guillain, député de Dunkerque ; J. Lagache, président de la Chambre de Commerce ; Lannes de Montebello, député de la Marne ; Henry Tennynck, ancien président du Tribunal de Commerce ; Delaune, député du Nord ; Deleroix, conseiller d'arrondissement A. Roussseau, président de la *Ligue d'Union Républicaine*, Eugène Masurel.

A sa gauche ont pris place, MM. Thierry, député de Marseille ; Chatteleyn, conseiller général ; Barrois, député de Lille ; J. Dervaux, président de l'*Union sociale* ; Ed. Duthoit, ancien notaire ; Alfred Reboux, directeur du *Journal de Roubaix* ; Emile Ferré, rédacteur en chef de l'*Echo du Nord* ; Eugène Duthoit, conseiller d'arrondissement ; Clément Dazin, secrétaire général de l'*Union catholique*, remplaçant M. le Président de l'*Union catholique*, empêché ; Paul Régnier, vice-président du comité directeur de l'*U. S. et P.*, et Hazebrouck, conseiller d'arrondissement.

Aux premières tables, on remarquait MM. Despature, Déprés, Sayet, Deschodt, docteur Lepeutre, A. Bayart, Teneul, Cousu, conseillers municipaux ; les membres du Comité directeur de l'U. S. et P. et les présidents de section, etc.

Ce grand banquet démocratique était préparé et très bien servi par M. Meurisse du *Café Pandore*.

Voici quel était le menu :

Hors-d'œuvre
Pâté de veau vinaigrette
Jambon-filet jardinière
Fromages variés
Bière à discrétion
Fruits — Desserts
1/2 bouteille de Bordeaux — Champagne
Café cognac

Les convives y ont fait honneur et l'animation a été très grande à toutes les tables.

Pendant le banquet, un orchestre symphonique a fait entendre quelques morceaux de musique.

Au dessert, M. Eugène Motte se lève ; il porte la santé de MM. Loubet, président de la République, et celle des invités, MM. Guillain, Thierry, Lannes de Montebello, et enfin de M. Ribot en qui il salue le champion de la liberté et le chef de l'école républicaine.

M. Eugène Motte est très applaudi et la belle enthousiasmée chante debout la *Marseillaise*.

M. Ribot se déclare très ému des applaudissements qui l'accueillent. Il est venu à Roubaix, dit-il, pour apporter son témoignage de sympathie et d'amitié au vaillant M. Motte en qui il est heureux de voir le chef du parti républicain de Roubaix.

Il félicite M. Motte d'apporter son énergie à défendre les idées modérées.

Nous devons, dit-il, laisser à nos adversaires leur haine, leur violence, mais nous devons les imiter pour leur discipline.

M. Ribot explique ensuite comment il entend la République, celle du Peuple Français, libérale, largement ouverte à tous et qu'elle a été son attitude dans la discussion de la loi d'association où il a pris la défense de la liberté.

M. Ribot espère que la France sortira victorieuse du flot de démagogie qui semble vouloir l'emporter.

Il constate ensuite que les grèves récentes n'avaient aucun caractère économique, mais au contraire, une tendance nettement révolutionnaire.

Il jette un coup d'œil en passant sur les derniers travaux de la Chambre et de la Commission du budget, et il se moque agréablement de la décision de cette dernière à propos de l'impôt sur le revenu.

M. Ribot estime qu'aux prochaines élections le drapeau républicain sortira victorieux.

Je bois, dit-il en terminant, au parti républicain de Roubaix et à son chef éminent, M. Motte. Un chaleureux vivat est chanté en l'honneur de M. Ribot.

M. Thierry remercie les Roubaisiens de l'accueil qu'ils lui ont fait et il les félicite de s'être groupés sous ce beau titre d'*Union Sociale et Patriotique*, qui est tout un programme. Il lève son verre à M. Motte, à M. Ribot, à l'*Union Sociale* et à la France. Un vivat est chanté également à M. Thierry.

C'est M. Lannes de Montebello qui clôt la série des toasts en buvant à l'Armée, à la Patrie et à la République, confondues dans le même amour.

Puis la fête continue par des chansons, au milieu de la gaîté générale, assez tard dans la soirée.

Résultats d'adjudication. — Samedi après-midi, à trois heures, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, l'adjudication des travaux d'entretien et réparations de ceintures diverses à exécuter à l'Hospice civil en 1901. Le bureau était présidé par M. Paul Despature, assisté de MM. Baillœul et Wilfart, administrateurs des hospices.

Le montant des travaux était évalué à 6.324 fr. 75. Ont soumissionné : MM. Paul Samain-Wanin 21 pour cent ; Goube Gaston, Société « Le Travail » 26 pour cent ; M. Gilmant, 27 pour cent ; C. Cléty, 21 pour cent ; Charles Bernard, 18.75 pour cent ; Eugène Carbonnel, 29 pour cent ; A. Capart, 25 pour cent ; Henri Fontaine, 27,25 pour cent ; Jules Decoyère, 12 pour cent. M. Eugène Carbonnel a été déclaré adjudicataire.

L'extension du réseau des tramways ; une pétition des habitants du quartier de Beaumont. — Une pétition couverte de 795 signatures vient d'être adressée à M. le maire de Roubaix. Elle émane des habitants du quartier de Beaumont qui, émus de la proposition de M. l'ingénieur départemental tendant à ajourner la construction de la ligne de tramways de Roubaix à Hem, ont décidé de protester contre tout retard surtout en ce qui concerne la partie de la ligne projetée se trouvant sur le territoire de Roubaix.

Arrestation. — Un tisserand, sujet belge, Camille Régnier, 22 ans, demeurant rue Decrême, cour Delattre, a été arrêté, samedi, pour outrages à l'agent Dupont qui lui conseillait de ne pas tambourriner à une porte de la Grande-Rue.

Locuvéniments des ribotteu. — Un tisserand, J.-B. C..., 35 ans, demeurant rue de Lorette, était quelque peu ivre dans la nuit de samedi à dimanche. Il rendit plusieurs visites à divers estaminets du Cul-de-Four. Quand il rentra chez lui il constata la disparition de sa montre, de son portemonnaie et d'une petite somme qui s'y trouvait contenue.

Le lait que nous buvons. — M. Laché, commissaire de police de la rue Saint-Vincent-de-Paul, a dressé une contravention à un fermier de Mouvaux pour mise en vente de lait additionné de 25 °/° d'eau.

Enterrements du 17 juin. — M. Charles D'Halluin, 10 h., Notre-Dame. — M. Félix Delcalle, 4 h., Sainte-Elisabeth. — Mme Henri Delarue, née Felicité Dubus, 9 h. 1/2, St-Martin.

Obits. — Mme Honoré Fontaine, née Julie Duvergez, 10 h. 1/4, Saint-Martin. — Mme Félix Peisenera, née Adélaïde Loridan, 9 h., Saint-Antoine. — M. Alfred Pécher, 10 h., St-Martin. — M. Edouard Prouvost, 9 h. 1/2, Sacré-Cœur.

Etat-Civil de Roubaix

du 16 juin

Naissances. — Elise Demonchy, rue Ma Campagne cour Flamenhourt 5. — Lucien Warnitz, rue du Fontenoy cour Moreau 30. — Jeanne Dubar, rue St-Louis cour Lefebvre 5. — Léon Reynaert, rue et impasse Barbe-d'Or 17. — Emile Flipet, rue de l'Ommelet 29. — Louis Dubois, rue des Longues Haies cour Vroman 7. — Paul Hasson, Grande-Rue c. Desrousseaux 12. — Marcel Pamart, rue Ste-Thérèse cour Flipo 14.

Décès. — Pierre Lobbrecht, 40 ans, rue des Fleurs cour Desrousseaux 54 — André Rondaez, 57 ans, rue Decrême 28. — Germaine Monnier, 10 jours, rue d'Alger 30. — Françoise Equinet, 64 ans, rue de Blanchemaille. — Pierre Leduye, 79 ans, même rue. — Marcel Dubbels, 8 mois, même rue.

CHAUSSURES
Pour cause d'AGRANDISSEMENT
Jusqu'à fin courant, des RABAIS seront accordés sur tous les articles
A la Mère de Famille
13, rue Saint-Georges, 13, ROUBAIX

CROIX

LA PROCESSION

Les deux paroisses St-Martin et St-Pierre se sont réunies, dimanche à 4 heures, dans la propriété de M. Prouvost-Dehau.

Les salons étaient transformés en sanctuaire d'adoration. C'est là que le St-Sacrement avait été transporté et c'est là qu'on vint le prendre pour la procession à travers les belles allées du parc.

Au sommet de la pelouse centrale avait été élevé un reposoir aux dimensions monumentales et d'un aspect majestueux.

De toutes parts les groupes arrivent bientôt et viennent se ranger au centre du parc. Ce sont les jeunes gens de Saint-Martin et de Saint-Pierre, les uns en gymnastes, les autres en armes et conduits militairement aux sons des tambours et des clairons. Voici venir aussi les écoles, les œuvres, les réunions des deux paroisses, les dames de charité et les membres des conférences. Marguilliers et confrères du Saint-Sacrement prennent des flambeaux et se disposent à escorter le dais.

Nous renonçons à décrire la décoration des allées : fausses portes, guirlandes aruticielles s'harmonisant avec les feuillages et la verdure.

Notre Seigneur, à qui la rue est refusée à Croix, s'est plu certainement dans les pieuses compensations que lui offrent la munificence d'une famille chrétienne.

La population catholique de Croix était là représentée dans son élite, et cette élite était une foule d'hommes et de femmes, d'enfants, de jeunes gens et de jeunes filles venues à plusieurs milliers pour acclamer leur Dieu.

Aussi avec quel enthousiasme sortirent de toutes les poitrines les acclamations suggérées par M. le curé de Saint-Martin, avant la bénédiction finale !

Vive Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Vive la Sainte-Eucharistie ! A Jésus nos cœurs pour l'éternité.

Le Saint-Sacrement fut alors reconduit dans son sanctuaire, et la multitude s'écoula lentement par l'unique porte où le service d'ordre avait été organisé et tenu avec une précision et une fermeté dignes de tout éloge.

Cette belle cérémonie s'était passée dans le plus grand calme sans la moindre note discordante.

Tous ces chrétiens se retiraient heureux d'avoir prié et chanté leur dieu.

On se demande pourquoi liberté ne leur est pas laissée entière de manifester sur la rue ces sentiments qui n'ont rien de séditieux, pourquoi on leur interdit ce cortège, bien autrement paisible et imposant que les processions socialistes où l'on chante l'*Internationale*.

Les catholiques laissent chanter l'*Internationale* ; qu'on les laisse donc chanter leurs hymnes et réciter leurs prières !

Si au moins socialisme était synonyme de liberté !

Nous allions oublier de signaler le pavoisement des maisons en ville. Bannières et drapeaux ont flotté aux fenêtres toute la journée. Les Croisiens tiennent toujours à manifester leur foi.

Le Maire de Croix n'a pas de chance

Le maire de Croix avait adressé à M. le préfet du Nord un rapport sensationnel sur la gestion au bureau de bienfaisance.

Les administrateurs de cette institution étaient accusés tout bonnement d'escroquerie, de faux en écritures publiques, de détournements. Cette affaire, où le voit, était des plus graves. Malheureusement, il lui manquait d'être vraie.

M. le préfet du Nord vient d'envoyer au maire une lettre dans laquelle il l'informe que sa plainte n'étant nullement fondée n'est susceptible d'aucune suite.

Les administrateurs ont décidé de traduire le maire de Croix devant les tribunaux.

WASQUEHAL

Procession du Très-Saint-Sacrement. — Comme nous l'annoncions lundi dernier, les habitants de Wasquehal se réservaient une touchante manifestation de foi à l'occasion de la procession du Très-Saint-Sacrement.

Dès six heures du matin, malgré la pluie qui menace de tomber, les ouvriers se mettent à l'œuvre pour décorer les rues. Vers dix heures toutes les rues, par où doit passer la procession, sont magnifiquement décorées.

Citons le patronage, qui s'était distingué par ses décorations.

Vers onze heures, les groupes viennent se ranger sur la place de l'Eglise. Le cortège se dirige vers la rue Marceau, de là vers le Calvaire et le patronage et revient ensuite vers l'église.

Sur tout le parcours et aux reposoirs la foule s'est montrée recueillie, et sur tous les visages se lisait la satisfaction calme d'adorer Dieu en toute liberté.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 24, Rue aux Vaches

Pages d'Histoire locale

28 décembre 1792. — La municipalité de Tourcoing nomme une commission chargée de la salubrité publique et divise ainsi cette surveillance :

Du Tilleul à l'Abreuver, le citoyen Desplechin ; la Grand'Place et la rue de l'Eglise le citoyen Desmons ; Rues du Haze et de Tournay, Hubert Vanhende ; rues des Récollets, des Moulins et Basse-Ville, Louis Lalang.

La neuvaine de pèlerinages à l'église du Sacré-Cœur. — Demain mardi, à huit heures du matin, aura lieu le pèlerinage à l'église du Sacré-Cœur du pensionnat Sainte-Thérèse de la rue de Wailly.

Les processions de l'octave du Saint-Sacrement ont été contrariées par la pluie. Néanmoins elles ont eu lieu au milieu d'une affluence encore considérable.

La piété a été édifiante. De toutes les paroisses nous sont arrivés des renseignements qui témoignent du succès qu'ont obtenu partout nos processions plusieurs fois séculaires.

L'ouverture de la pêche qui avait lieu, hier dimanche, avait amené sur les rives du canal de nombreux pêcheurs à la ligne.

Les prises n'ont pas été fort belles, le poisson du canal de Tourcoing étant fort défiant. Toutefois quelques heureux — il en faut — ont pris du brochet.

Vol d'un coq. — Dans la nuit de samedi à dimanche, il a été volé, dans le poulailler de M. Henri Verinne, cabaretier, rue du Brun-Pain, près de l'octroi, un coq « batailleur » estimé 50 francs.

M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement a ouvert une enquête qui, jusqu'ici, n'a encore donné aucun résultat.

Les arrivages aux Halles de dimanche : Maquereaux 240 k., carpes 187 k., truites 60 k., barbeau 150 k., pois 75 k., fromage 85 k., beurre 10 k., asperges 85 bottes, artichauts 250 paniers, oeufs 60 paniers.

Etat-Civil de Tourcoing

du 16 juin

Naissances. — Rys Désiré, rue de la Latte. — Dons Marguerite, rue de Réthune, 74. — Vercaut Zulma, rue Achille Testelin. — Screpont Clovis, rue de l'Amidonnerie. — Lannoy Emile, rue de Roncq, 140. Amand Célestin, rue de Gand, 302.

Décès. — Buyse Victor, 11 mois, rue d'Anvers, 124.

Institution libre de Marcq

La cérémonie religieuse qui a eu lieu, hier dimanche, au collège de Marcq, a été des plus imposantes : ce fut une belle journée pour la jeunesse catholique et le Sacré-Cœur de Jésus. Aussi bien, cette grandiose manifestation semblait n'être inspirée que par le sublime et chrétienne pensée qu'on pouvait lire sur une banderole couronnant le vieux manoir : Gloire et Amour à Jésus-Christ !

Une nombreuse assistance se pressait dans les cours de récréation et dans les allées du parc : de Lille, de Roubaix, de Tourcoing, d'Arras même, des villages environnants, on était venu assister au grand acte de la consécration du collège au Sacré-Cœur, et on peut affirmer que toutes les familles des élèves avaient eu à cœur d'y être représentées.

Ces précieuses et encourageantes sympathies prouvaient bien que, cette fois encore, Monsieur le Chanoine Dieu, le distingué Supérieur, avait eu la délicate et généreuse initiative de prévenir les désirs des familles qui confient leurs enfants à les maîtres chrétiens.

C'est dans la cour d'honneur, au reposoir principal, que devait se prononcer l'acte de consécration. Une décoration du meilleur goût avait transformé les abords du château. On pouvait apprécier là, les prodiges merveilleux que peuvent opérer le zèle sacerdotal, et l'amour du Sacré-Cœur dans les âmes des jeunes gens. Il faut signaler aussi le reposoir de la cour de la seconde division, où les jeunes élèves s'étaient plu à offrir dans un parterre orné de fleurs le meilleur de leurs sacrifices et de leur générosité.

Et ce fut un émouvant spectacle, quand M. le chanoine Dieu, au milieu du silence solennel de cette foule composée de parents et d'amis, devant un groupe compact d'anciens élèves, qui avaient compris tout leur devoir, prononça l'acte de consécration. Il semblait bien alors à ceux qui aiment leur cher collège, que leur confiance devait puiser là, au pied du Christ, un renouveau de vie et d'espérance pour l'avenir.

Les paroisses environnantes avaient voulu aussi prendre part à cette manifestation de foi catholique, en envoyant des délégations de leurs œuvres de jeunesse. Wasquehal, le Pont-de-Marcq et Marcq-en particulier, formaient un groupe imposant, qui par ses chants et son attitude franchement religieux répandit l'édification parmi les assistants.

Donc fête bien réussie et tous s'en sont allés avec un souvenir de religieuse reconnaissance pour cette maison d'éducation qui l'heure venue, a toujours su faire entendre à nos jeunes générations, le *Sursum Corda* de la foi et de l'espérance chrétiennes.

Et nous autres, habitants des grandes villes voisines, nous nous réjouissions, en quittant Marcq, hier soir, à la pensée qu'il y avait encore dans notre pays du Nord, des asiles de liberté où le Christ pouvait recevoir les hommages des siens.

Ce sont les hommages les plus fidèles et les plus sincères, ceux-là même qui tiennent le plus au cœur de notre Maître, puisqu'ils sont l'expression de ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, et de plus noble dans les âmes de nos jeunes catholiques français : dans la formation de cette jeunesse-là, le collège de Marcq montrait, hier encore, qu'il y a toujours tenu sans contredit la premier et le plus beau rang.

Etat-civil de Bondues

Du 1er au 15 juin

Naissances. — Fernande Delle, pavée Linselles. — Henri Vanderbaeghe, au Mon.

Décès. — Charles Hellin, 60 ans, rue du Bosquiel. — Emile Deprez, 57 ans, rue Petite-Fer.

Pardessus demi-saison sur mesure, S'adresser *Cie Anglaise*, Lille, 2, Grand'Place.

ARMENTIÈRES

La Fête-Dieu

Les processions du Saint-Sacrement ont été supprimées par un arrêté de la municipalité, elles ont été remplacées par des manifestations qui ont eu le plus grand éclat. De même que la procession qui s'est déroulée dimanche dernier dans les vastes nefs de l'église Saint-Vaast, avait été extrêmement imposante, à cause de l'affluence et de l'enthousiasme des fidèles, de même celle qui a eu lieu hier sur la paroisse Notre-Dame a dû un vrai triomphe pour Notre-Seigneur.

Cette procession d'hier s'est vue dans la propriété des Petites Sœurs des Pauvres ; le cortège s'est déroulé dans les allées qui font le tour de l'enclos. Il y avait foule et tout le monde était heureux de faire honneur à Notre Seigneur et de lui donner un gage de ce fidélité et de sa reconnaissance.

Les deux paroisses de Saint-Vaast et de Notre-Dame, comme toujours dans le passé pour la seconde procession, s'étaient unies pour composer en l'honneur de Notre-Seigneur ce pieux cortège. Il se composait de groupes d'enfants portant bannières et autres sujets religieux, de plusieurs associations d'enfants de Marie récitant le chapelet, des patronages et des cercles des deux paroisses.

L'Institution Saint-Jude précédait immédiatement la musique paroissiale. La Fanfare du Commerce avait pris place dans le cortège ; et l'exécution de quelques morceaux alternait avec le chant des hymnes et des cantiques religieux. Le Saint-Sacrement était porté par M. le Doyen de St-Vaast. De chaque côté du dais, il y avait un drapeau français orné de l'image du Sacré-Cœur ; et les deux drapeaux étaient aux mains de deux vaillants qui avaient été frappés et blessés le dimanche précédent, au cours des ignobles bagarres qui s'étaient produites sans rime ni raison. La propriété était parfaitement décorée ; de tous côtés, n'apercevait qu'on flammes et bannières, harmonieusement distribuées.

Un reposoir était adossé à la chapelle. Les tentures qui le surmontaient étaient d'une grande richesse, et parées avec goût de lumières et de bouquets.

L'ordre le plus parfait a été observé aux abords de l'asile des vieillards ; la police a bien fait son devoir.

Avant la bénédiction du St-Sacrement, M. le curé de N.-D. a pris la parole, et dans un langage ému a exprimé les sentiments d'amour et de dévouement que tous doivent éprouver pour le Dieu du Tabernacle.

Grâce à cette pieuse fête le St-Sacrement n'a pas été complètement privé des hommages publics qu'il recevait chaque année dans nos processions solennelles.

Prêtres et fidèles y ont apporté tout l'élan de leur zèle et toute l'ardeur de leur piété.

Dans la soirée quelques bagarres ont eu lieu dans la rue Sadi-Carnot. Huit arrestations ont été opérées.

L'Estaminet des « Pauvres et Fiers » a été interdit. Plus de 100 consommateurs se sont vu refuser l'entrée.

C'est ainsi que le maire cabaretier fait au café aux consommations.

---

corrupteur dévoilera ses vices aux rudes glaçons.

La rafale chassait l'eau dans les cheminées, pleurait aux angles des toits, miaulait sous les portes, menait un sabbat infernal.

Un gros homme coiffé d'un béret, la pipe en bouche et les mains dans les poches, sortit d'une des chaumières en explorant la rue du regard.

— On ne les voit toujours pas, dit-il, sans quitter sa pipe.

— Ah ! si je n'avais ma maudite fièvre, gémit une voix à l'intérieur de la maison. Mais j'y vais quand même.

Le vieux se retourne tout d'une pièce.

— C'est ça : tu pourras à droite pendant quelles trottent à gauche ou vice-versâ, comme dit l'autre. D'ailleurs je te défends de démarer. Elles se seront mises à l'abri, que diable !

Il s'en revint prendre son poste d'observation de ce pas déhanché et lourd qui trahit les longues années passées sur le pont mouvant d'un bateau. Mais, pour la première fois de sa vie, peut-être, il faillit descendre le seuil un peu vite : une forme blanchâtre avait bondi, tout à coup et lui passant entre les jambes, s'élançait dans la rue avec des ébolements fous.

— Satané chien !... les v'là, j'parie, dit l'homme.

L'être qu'on ne voyait pas ne répondit rien, mais on l'entendit activer le feu.

« A bas, Tom ! A bas mon vieux camarade ! Il... [illegible] crait une voix jeune et vibrante. Marcel [illegible] aux traits [illegible], mais presque [illegible] avait oublié ses terreurs ; sa course et le vent animaient ses joues, et, comme elle posait le pied dans la chambre, la flamme s'éleva, claire et haute pour lui souhaiter la bienvenue.

— Grand'père, vous étiez en peine, pas vrai ? Je m'en doutais ; aussi, j'ai laissé grand'mère en toute chez les Précu et je suis revenue bien vite.

Déjà le vieux se réinstallait près des chenets, dans son fauteuil de paille en bourrant une seconde pipe.

— J'savais bon, moi !... J'savais bon... répéta-t-il.

Son tempérament ne lui permettait pas d'en dire, ni peut-être d'en penser davantage ; mais sa figure exprimait une satisfaction réelle.

Mirette tendit ses mains vers la flammes.

— O le beau feu ! s'écria-t-elle ; merci frère... Comment va la fièvre ?

— Elle décline, je crois.

C'était la voix de tout-à-l'heure qui répondait doucement du coin de l'âtre où son propriétaire demeurait blotti comme un grillon. Maintenant la lumière de la flamme éclairait en plein le personnage et, tandis qu'il se dressait pour ajouter aux bûches un fagot de tiges d'œuillettée, il suffirait d'un peu d'imagination pour le supposer descendu tout droit par la cheminée. Gnome étrange, en effet, avec sa taille rabougrie, ses jambes trop courtes, ses bras trop longs et ses épaules [illegible] tête aux traits [illegible], mais presque [illegible] par le regard profond de deux yeux bruns.

Une autre gerbe de combustible était préparée pour la soirée ; Mirette l'attira et s'assit dessus. Sans rien dire, ainsi qu'on ferait à une princesse, le bossu lui ôta sa chaussure mouillée, puis il s'en fut se rencognier dans l'ombre, lorsqu'il la vit bien installée, les les bras noués autour des genoux et se séchant avec délices à la chaleur du foyer.

Le vieux s'endormait et ses ronflements sonores brochant sur l'éternel tic-tac de l'horloge, furent bientôt le seul bruit troublant le silence. Parfois, le vent qui s'engouffrait dans l'âtre secouait la flamme ; alors des ombres bizarres dansaient sur les murs ou courraient avec des allures de lutins le long du bahut à dressoir plein de faïences fleuries. Puis, le calme revenu, tout s'éclairait d'un reflet vague dans l'